



Été Jeunes

INSCRIPTIONS VACANCES D'ÉTÉ 2023

Service Jeunesse et Familles - 10/16 ans*

QUAND ?

Du 9 mai au 9 juin

Règlement à la régie de la Maison de l'Enfance

le 14 et 15 juin de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ou en ligne

OÙ ?

DÉMARCHES

• Au Service Jeunesse et Familles
Chemin des écoliers
Formulaire papier uniquement

Si vous n'avez pas de dossier famille ou si celui-ci n'est pas à jour, merci de vous munir des pièces nécessaires à l'établissement de votre tarif.

Infos : jeunessefamille.ezanville@orange.fr

TARIFICATION

Les tarifs sont fixés selon la délibération du Conseil Municipal du 21 avril 2022 et consultables en ligne sur votre espace famille et sur www.ezanville.fr. Pour la période estivale, il s'agit d'un forfait hebdomadaire.

AIDES SOCIALES

Si vous rencontrez des difficultés vous pouvez contacter, le service Social Départemental au 01 39 33 58 15.

IMPORTANT

En cas d'impayés, le pôle socio-éducatif se réserve le droit de refuser l'inscription jusqu'à régularisation de la dette. Délai d'annulation : 3 semaines avant la date des vacances scolaires - Délai de carence : 1 semaine.

COUPON A REMETTRE LE JOUR DE L'INSCRIPTION

Je soussigné(e)

Responsable légal(e) de l'enfant : Nom Prénom.....

Date de naissance : Classe en 2022/2023 :

Souhaite réserver la/les semaines suivantes :

Semaine 1 – du 10 au 13/07/2023

Semaine 3 – du 24 au 28/07/2023

Semaine 2 – du 17 au 21/07/2023

Semaine 4 – du 31/07 au 4/08/2023

Les jeunes seront accueillis au stade du Pré Carré de 8h à 18h.

* Le jeune doit être âgé d'au moins 10 ans avec un passage en 6ème confirmé à la rentrée scolaire 2023/2024.

Date :

Signature du responsable légal(e) :

Service Jeunesse et Familles